

Le 28.11.08 - L'Impartial

« Est-ce vraiment le moment de réviser la loi sur le chômage ? »

« Crise financière: est-ce le moment de réviser la loi sur le chômage ? » L'Association pour la défense des chômeurs (ADC) a invité le public à en débattre mercredi. Pour mémoire, la petite section chaux-de-fonnière avait été à l'origine du référendum contre l'arrêté fédéral urgent sur l'assurance chômage, rejeté en votation populaire en septembre 1997.

En 1997, malgré l'opposition de l'Union syndicale suisse, la petite section chaux-de-fonnière avait réussi à mobiliser un vaste mouvement au niveau national et à combattre avec succès l'arrêté fédéral urgent contre les chômeurs.

Dix ans plus tard, le peuple est de nouveau appelé à se prononcer sur une révision de la loi sur l'assurance chômage, révision mise en chantier « dans le but de la sortir des problèmes conjoncturels de financement », a rappelé en introduction Michel Schweri, journaliste au « Courrier » et animateur du débat lancé par l'ADC.

La dette du chômage se creuserait d'un milliard chaque année. Fort de ce constat, le Conseil fédéral propose tout un tas de mesures qui devraient, grosso modo, réduire la dette annuelle de moitié, soit de 533 millions. « Sans corrections, la dette augmente », a prévenu Claude Nicati, procureur général suppléant de la Confédération et candidat libéral-radical au Conseil d'Etat. L'augmentation de la durée de cotisation et la baisse de la durée de l'indemnisation seraient donc inévitables.

C'était sans compter le fantôme de l'UBS qui a plané sur le débat. « Les 68 milliards engloutis par le plan de sauvetage de l'UBS, ce sont 12% du produit intérieur brut du pays », a rappelé Jean-Michel Dolivo, avocat et membre de Solidarités. « Soixante-huit milliards pour sauver les principaux actionnaires sur le dos de la population laborieuse et on agite la dette de l'assurance chômage pour prêter les catégories les plus faibles ! », a-t-il dénoncé, qualifiant cette révision d'« obscène ».

En écho, le conseiller national et vice-président du PDC Dominique de Buman a rappelé qu'« en 2003, en plein emploi, on aurait dû en profiter pour éponger la dette et se retrouver dans une situation saine. On paie aujourd'hui ce qu'on n'a pas payé en période de haute conjoncture », a-t-il expliqué. « Si on l'avait fait, on ne serait pas dans cette impasse. »

« Dans le canton de Neuchâtel, exportateur, la crise se profile. On constate une augmentation des licenciements et des demandes de chômage partiel », a indiqué le conseiller communal loclois Cédric Dupraz. « Une révision, d'accord, mais diamétralement opposée à celle proposée par le Conseil fédéral aujourd'hui. Ce ne sera qu'un transfert de charges vers l'aide sociale, soit les communes et les cantons. Aujourd'hui, on ne doit pas se demander comment économiser mais être prêt à dépenser pour les chômeurs. »

« Même sans poids dans les débats, ils peuvent agir. L'ADC a déjà prouvé qu'on pouvait résister à une péjoration », a conclu Jean-Michel Dolivo. /SYB

ADC: tél. 913 96 33, info_cdf@adc-ne.ch

SYLVIE BALMER



DÉBAT Claude Nicati, Dominique de Buman, Cédric Dupraz et Jean-Michel Dolivo (de gauche à droite) étaient invités par la section chaux-de-fonnière de l'ADC. Au centre, l'animateur Michel Schweri. (RICHARD LEUENBERGER)

Le chômage en quelques chiffres

Dettes annuelles Un milliard

Dettes annuelles cumulées 4,8 milliards

Nombre de chômeurs 100 471 (2,5%) Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin octobre 2008

Répartition du chômage Suisse-allemande = 2% Suisse romande + Tessin = 3,9%. A noter que les cantons frontaliers (BL, NE, GE, VD, JU et GE) sont majoritairement touchés.

Economies visées par les mesures de révision de la loi proposées par le Conseil fédéral 533 millions par an